

# Jeu sur les modes de scrutin

Académie de Besançon

Nom du jeu	<b>« SES en pratique : jeu sur les modes de scrutin »</b>			
Nombre de joueurs par jeu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour une classe de 30 élèves : 6 groupes de 5</li> <li>• Pour une classe de 31 élèves : 1 groupe de 6 et 4 groupes de 5</li> <li>• Pour une classe de 32 élèves : 2 groupes de 6 et 3 groupes de 5</li> <li>• Pour une classe de 33 élèves : 3 groupes de 6 et 3 groupes de 5</li> <li>• Pour une classe de 34 élèves : 4 groupes de 6 et 2 groupes de 5</li> <li>• Pour une classe de 35 élèves : 5 groupes de 6 et 1 groupe de 5</li> </ul>			
Niveau	Seconde générale et technologique.			
Chapitre	Comment s'organise la vie politique ?			
Objectif d'apprentissage	Comprendre comment les modes de scrutin (proportionnel, majoritaire) déterminent la représentation politique et structurent la vie politique.			
Temps	1 heure 30 environ.			
Matériel	<p>Feuilles à imprimer pour les résultats de l'élection.</p> <p>Ordinateur et vidéoprojecteur.</p> <p>Au moins un smartphone connecté par groupe : accès aux applications DIGIPAD, DIGICALC et DIGIBOARD hébergées par La Digitale (<a href="https://ladigitale.dev/">https://ladigitale.dev/</a>).</p>			
Motive	La coopération	La persévérance	L'esprit critique	Les compétences orales
Compétences CRCN	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Information et données.               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 1.2 (niveau 5). Gérer des données (exploitation du DIGIPAD et du DIGIBOARD).</li> <li>⇒ 1.3 (niveau 3). Traiter des données (exploitation du DIGICALC).</li> </ul> </li> <li>2. Communication et collaboration.               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 2.1 (niveau 5). Interagir.</li> <li>⇒ 2.2 (niveau 2). Partager et publier.</li> <li>⇒ 2.3 (niveau 4). Collaborer.</li> </ul> </li> <li>3. Création de contenus               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 3.1 (niveau 4). Développer des documents textuels.</li> <li>⇒ 3.3 (niveau 4). Adapter les documents à leur finalité.</li> </ul> </li> </ol>			

Objectif du jeu	<p><b>Objectifs en terme de savoir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- concrétiser des connaissances abstraites sur la différence entre un mode de scrutin majoritaire (et ses possibilités d'application, notamment à un tour ou à deux tours) et un mode de scrutin proportionnel (et ses possibilités d'application, notamment avec ou sans seuil minimal de suffrages exprimés pour être représenté, ainsi qu'avec ou sans prime majoritaire pour le parti vainqueur) ;</li> <li>- comprendre et savoir illustrer les conséquences sur la représentation politique (quelle est la composition du Parlement ?) et sur la vie politique (quelles lois seront votées ?) du mode de scrutin choisi par l'État.</li> </ul> <p><b>Objectifs en terme de savoir-faire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- travailler en groupe/coopérer pour produire un raisonnement ;</li> <li>- calculer des pourcentages (pour certains groupes) ;</li> <li>- apprendre à argumenter ;</li> <li>- adopter une démarche réflexive et acquérir un esprit critique ;</li> <li>- s'entraîner à l'expression orale.</li> </ul>
Brève description	<p><u>Jeu en sept temps :</u></p> <p style="text-align: center;"><b>❖ Première séance (55 min.) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Estimer la représentation de son Parlement (composé de 20 députés).</li> <li>2. Créer le digramme circulaire (camembert) qui représente son Parlement (avec l'application DIGICALC ; puis l'insérer sur le DIGIPAD).</li> <li>3. Estimer les lois qui seront votées parmi les 4 propositions de lois qui sont débattues (minimum de 11 voix pour qu'une loi soit votée).</li> <li>4. Préciser sur le DIGIPAD les lois qui sont votées en fonction du mode de scrutin.</li> <li>5. Consulter les compositions des Parlements des six groupes et les lois votées en fonction de cela. À cette aune, réfléchir aux avantages et inconvénients de son mode de scrutin.</li> <li>6. Lister ses arguments (avantages et inconvénients de son mode de scrutin) sur le DIGICALC.</li> </ol> <p style="text-align: center;"><b>❖ Seconde séance (demi-heure) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>7. Présenter à l'oral le résultat de sa réflexion.</li> </ol>
Règles du jeu	<p style="text-align: center;"><b>▪ Distribuer à chaque groupe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une feuille avec les suffrages exprimés pour les cinq partis qui ont concouru dans les 10 circonscriptions ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une feuille avec les revendications des cinq partis sur quatre propositions de lois qui seront débattues lors de la session parlementaire mise en place après l'élection législative ;</li> <li>- un QR code qui renvoie au DIGIPAD dans lequel les consignes sont inscrites. <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mise en place du jeu :</b></li> </ul> </li> <li>- estimer la représentation de son Parlement composé de 20 députés,</li> <li>- présenter les résultats au maître du jeu ; en cas d'invalidation, recommencer ; en cas de validation, élaborer le graphique sur l'ordinateur de la salle et le prendre en photographie afin de l'insérer sur le DIGIPAD.</li> <li>- estimer les lois qui seront votées en fonction de la composition de son Parlement (minimum de 11 voix pour qu'une loi soit votée).</li> <li>- présenter les résultats au maître du jeu ; en cas d'invalidation, recommencer ; en cas de validation, inscrire le résultat sur le DIGIPAD.</li> <li>- réfléchir aux avantages et aux inconvénients de son mode de scrutin en fonction de ses résultats personnels et des résultats des autres groupes.</li> <li>- lister ses idées sur le DIGIBOARD. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Fin de la première heure (55 min.).</b></li> </ul> </li> <li>- passer au tableau pour expliquer en quelques minutes (5 min. maximum) au reste de la classe les avantages et inconvénients de son mode de scrutin. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Fin de la demi-heure.</b></li> </ul> </li> </ul>
<p>Quelle évaluation après le jeu ?</p>	<p>Évaluation sommative dans un DS de connaissances pour le chapitre de science politique.</p>

**Feuilles à distribuer pp. 4 à 7.**

**Corrigés :**

**- pp. 8 à 13 pour les compositions des Parlements ;**

**- p. 14 pour les Lois votées ou non.**

➤ Feuille 1.

Nombre de suffrages exprimés										
	Circ. 1	Circ. 2	Circ. 3	Circ. 4	Circ. 5	Circ. 6	Circ. 7	Circ. 8	Circ. 9	Circ. 10
Parti A	400	300	400	100	400	300	150	500	600	100
Parti B	300	500	100	300	200	200	300	400	200	50
Parti C	200	150	300	200	300	100	250	600	100	50
Parti D	500	50	350	400	350	800	400	100	50	450
Parti E	650	400	10	4	10	7	10	5	10	9

➤ Feuille 2.

Quatre textes débattus lors de la session parlementaire				
	Hausse du salaire minimum	Hausse des impôts pour les individus très riches	Allègement de nombreuses réglementations climatiques	Hausse des pouvoirs conférés aux départements
Parti A	OUI (cœur de bataille !)	OUI (cœur de bataille !)	NON (aucune négociation possible !)	NON (aucune négociation possible !)
Parti B	OUI (cœur de bataille !)	OUI (cœur de bataille !)	NON (aucune négociation possible !)	Outil de négociation
Parti C	NON (aucune négociation possible !)	OUI (cœur de bataille !)	OUI (cœur de bataille !)	Outil de négociation
Parti D	NON (aucune négociation possible !)	NON (aucune négociation possible !)	OUI (cœur de bataille !)	Outil de négociation
Parti E	Outil de négociation	NON (aucune négociation possible !)	Outil de négociation	OUI (cœur de bataille !)

- Le cœur de la bataille du parti A est la hausse du salaire minimum, notamment financé par une hausse des impôts pour les individus très riches, afin d'obtenir une meilleure justice sociale et de réduire les inégalités (exactement comme le parti B, d'où la proximité entre les deux partis). Il est totalement hostile à l'allègement de réglementations climatiques du fait de ses positions écologiques (comme le parti B), ainsi qu'à la hausse des pouvoirs conférés aux départements car il craint une rupture d'égalité des citoyens en fonction de leur lieu de résidence (contrairement au parti B qui est prêt à négocier sur ce point).
- Le cœur de la bataille du parti B est la hausse du salaire minimum, notamment financé par une hausse des impôts pour les individus très riches, afin d'obtenir une meilleure justice sociale et de réduire les inégalités (exactement comme le

parti A, d'où la proximité entre les deux partis). Il est totalement hostile à l'allègement de réglementations climatiques du fait de ses positions écologiques (comme le parti A). En revanche, il est prêt à négocier pour la hausse des pouvoirs conférés aux départements en cas d'engagement du parti E à voter un texte qui constitue son cœur de bataille, puisqu'il estime qu'une hausse du pouvoir décision à l'échelle locale peut être pertinente (contrairement au parti A qui refuse de négocier sur ce point).

- Le cœur de la bataille du parti C est la hausse des impôts pour les individus très riches (comme les partis A et B) afin que l'État cesse de s'endetter sans trop réduire les aides sociales déjà existantes (donc pour des raisons différentes des partis A et B). Ainsi qu'un allègement de nombreuses réglementations climatiques afin d'accroître la compétitivité des entreprises (comme les partis C et D sur ce point). Il est totalement hostile à la hausse du salaire minimum afin de ne pas nuire à la compétitivité du pays (comme le parti D). Comme pour les partis B et D, il est prêt à négocier pour la hausse des pouvoirs conférés aux départements en cas d'engagement du parti E à voter pour un texte qui constitue son cœur de bataille.
- Le cœur de la bataille du parti D est l'allègement de nombreuses réglementations climatiques afin d'accroître la compétitivité des entreprises (comme le parti C). Il est totalement hostile à une hausse du salaire minimum (comme le parti C) et à une hausse des impôts pour les individus très riches (comme le parti E), ce qui nuirait selon lui à cette fameuse compétitivité du pays. Comme pour les partis B et C, il est prêt à négocier pour la hausse des pouvoirs conférés aux départements en cas d'engagement du parti E à voter pour un texte qui constitue son cœur de bataille.

➤ **Feuille individualisée en fonction du groupe avec le QR code qui renvoie aux informations suivantes :**

### ***Groupe 1.***

Vous devez appliquer un **scrutin majoritaire binominal à un tour**, ce qui signifie que les électeurs votent pour un duo de deux députés. Il y a donc deux députés par circonscription. Le duo qui arrive en tête remporte directement la circonscription.

*Infos : En France, l'élection départementale est binominale dans l'optique de garantir une parité, puisqu'elle impose un duo d'un homme et d'une femme. Au Royaume-Uni l'élection des députés s'effectue au scrutin majoritaire uninominal à un tour.*

### ***Groupe 2.***

Vous devez appliquer un **scrutin majoritaire binominal à deux tours**, ce qui signifie que les électeurs votent pour un duo de deux députés. Il y a donc deux députés par circonscription. Les deux duos qui arrivent en tête au premier tour participent à un second tour. Au cours de ce dernier, il y a un report de voix automatique entre les partis :

- A et B et B et A

- C et D et D et C.

Le parti E ne bénéficie pas de report de voix du fait de sa position particulière.

*Infos : En France, l'élection départementale est binominale dans l'optique de garantir une parité, puisqu'elle impose un duo d'un homme et d'une femme. L'élection des députés s'effectue au scrutin majoritaire uninominal à deux tours.*

### ***Groupe 3.***

Vous devez appliquer un **scrutin proportionnel national avec seuil de 10% des voix et prime majoritaire de 2 députés pour le parti vainqueur**. Les circonscriptions ont donc uniquement une valeur administrative mais sont sans conséquence sur vos calculs. Le seuil signifie qu'un parti qui obtient moins de 10% des voix n'obtient aucun député et est donc exclu du calcul de la répartition. Attention : compte tenu de la prime majoritaire de 2 députés, il n'y a que 18 députés à répartir en fonction des pourcentages obtenus.

*Infos : En France, pour participer au second tour de l'élection régionale, il faut avoir obtenu au moins 10% des suffrages exprimés. La liste qui arrive en tête à l'issue de ce second tour obtient d'office un quart des sièges à pourvoir. Ce sont les trois autres quarts qui sont répartis proportionnellement aux suffrages exprimés.*

### ***Groupe 4.***

Vous devez appliquer un **scrutin proportionnel national avec seuil de 10% des voix**. Les circonscriptions ont uniquement une valeur administrative et sont sans conséquence sur vos calculs. Le seuil signifie qu'un parti qui obtient moins de 10% des voix n'obtient aucun député et est donc exclu du calcul de la répartition. Vous devez répartir les 20 députés en fonction des pourcentages obtenus par les partis.

*Infos : Dans l'Union européenne, pour obtenir des députés au Parlement européen dans le cadre d'un scrutin proportionnel à un seul tour, il faut avoir obtenu au moins 5% des voix.*

### ***Groupe 5.***

Vous devez appliquer un **scrutin proportionnel national sans seuil minimum de voix avec une prime majoritaire de 2 députés pour le parti vainqueur**. Les circonscriptions ont uniquement une valeur administrative et sont sans conséquence sur vos calculs. Attention : compte tenu de la prime majoritaire de 2 députés, il n'y a que 18 députés à répartir en fonction des pourcentages obtenus.

*Infos : En France, lors de l'élection municipale pour les communes de plus de 1000 habitants, une prime majoritaire de 50% des sièges à pourvoir est accordée à la liste qui est arrivée en tête au second tour ou qui a obtenu la majorité absolue dès le premier tour. L'autre moitié des sièges est répartie proportionnellement aux suffrages exprimés.*

### ***Groupe 6.***

Vous devez appliquer un **scrutin proportionnel national sans seuil minimum de voix**. Les circonscriptions ont uniquement une valeur administrative et sont sans conséquence sur vos calculs Il faut donc répartir les 20 députés en fonction des pourcentages obtenus.

*Infos : Au Pays-Bas, l'élection des députés s'effectue au scrutin proportionnel intégral (sans aucune prime majoritaire pour le parti arrivé en tête) dans le cadre d'une circonscription nationale unique. Il n'y a pas de seuil minimum de voix à obtenir. L'objectif étant que le nombre de sièges corresponde sans déformation au pourcentage de suffrages exprimés.*

## Corrigé pour les compositions du Parlement.

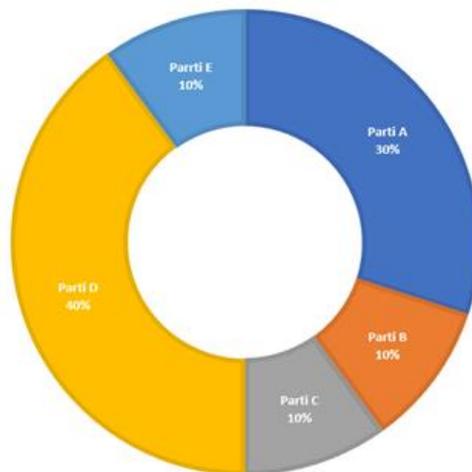
### Résultats pour le groupe I (scrutin majoritaire binominal à un tour)

	Circ. 1	Circ. 2	Circ. 3	Circ. 4	Circ. 5	Circ. 6	Circ. 7	Circ. 8	Circ. 9	Circ. 10	TOTAL
Parti A	400	300	400	100	400	300	150	500	600	100	3250
Parti B	300	500	100	300	200	200	300	400	200	50	2550
Parti C	200	150	300	200	300	100	250	600	100	50	2250
Parti D	500	50	350	400	350	800	400	100	50	450	3450
Parti E	650	400	10	4	10	7	10	5	10	9	1115
											12 615

Parti A	6
Parti B	2
Parti C	2
Parti D	8
Parti E	2

### COMPOSITION DU PARLEMENT AVEC UN SCRUTIN MAJORITAIRE BINOMINAL À UN TOUR

■ Parti A ■ Parti B ■ Parti C ■ Parti D ■ Parti E



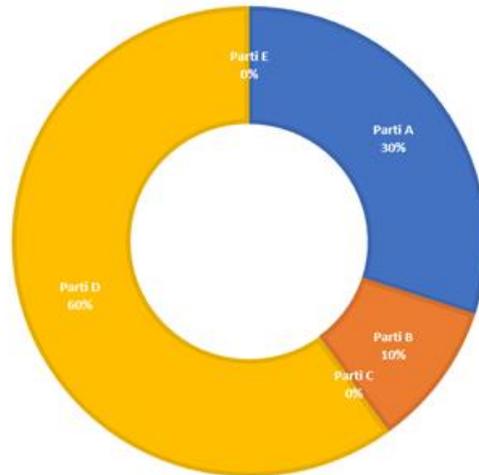
### Résultats pour le groupe 2 (scrutin majoritaire à deux tours)

	Circ. 1	Circ. 2	Circ. 3	Circ. 4	Circ. 5	Circ. 6	Circ. 7	Circ. 8	Circ. 9	Circ. 10	TOTAL
Parti A	400	300	400	100	400	300	150	500	600	100	3250
Parti B	300	500	100	300	200	200	300	400	200	50	2550
Parti C	200	150	300	200	300	100	250	600	100	50	2250
Parti D	500	50	350	400	350	800	400	100	50	450	3450
Parti E	650	400	10	4	10	7	10	5	10	9	1115
											12 615
	A+B = 700  E = 650	A+B = 800  E = 400	A+B = 500  C+D = 650	A+B = 400  C+D = 600	A+B = 600  C+D = 650	A+B = 500  C+D = 900	A+B = 450  C+D = 650	A+B = 900  C+D = 700	A+B = 800  C+D = =150	A+B = 150  C+D = 500	

Parti A	6
Parti B	2
Parti C	/
Parti D	12
Parti E	/

#### COMPOSITION DU PARLEMENT AVEC UN SCRUTIN MAJORITAIRE BINOMINAL À DEUX TOURS

■ Parti A ■ Parti B ■ Parti C ■ Parti D ■ Parti E



### Résultats pour le groupe 3

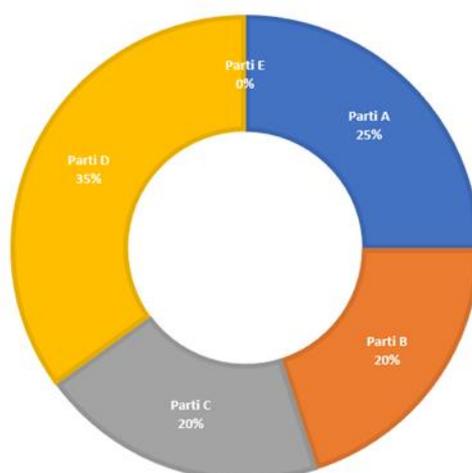
(scrutin proportionnel avec seuil minimal de 10% des voix + prime majoritaire de 2 députés pour le parti arrivé en tête)

	Circ. 1	Circ. 2	Circ. 3	Circ. 4	Circ. 5	Circ. 6	Circ. 7	Circ. 8	Circ. 9	Circ. 10	TOTAL	En %	En % avec seuil minimal de 10%
Parti A	400	300	400	100	400	300	150	500	600	100	3250	25,8%	28,3%
Parti B	300	500	100	300	200	200	300	400	200	50	2550	20,2%	22,2%
Parti C	200	150	300	200	300	100	250	600	100	50	2250	17,9%	19,6%
Parti D	500	50	350	400	350	800	400	100	50	450	3450	27,3%	30%
Parti E	650	400	10	4	10	7	10	5	10	9	1115	8,8%	/
											12 615		11 500

Parti A	$18 \times 0,283 = 5,094$	5
Parti B	$18 \times 0,222 = 3,996$	4
Parti C	$18 \times 0,196 = 3,528$	4
Parti D	$18 \times 0,30 = 5,4$	5 + 2 = 7
Parti E	/	/

COMPOSITION DU PARLEMENT AVEC UN SCRUTIN PROPORTIONNEL AVEC UN SEUIL MINIMAL DE 10% DES VOIX ET UNE PRIME MAJORITAIRE DE 2 DÉPUTÉS AU PARTI ARRIVÉ EN TÊTE

■ Parti A ■ Parti B ■ Parti C ■ Parti D ■ Parti E



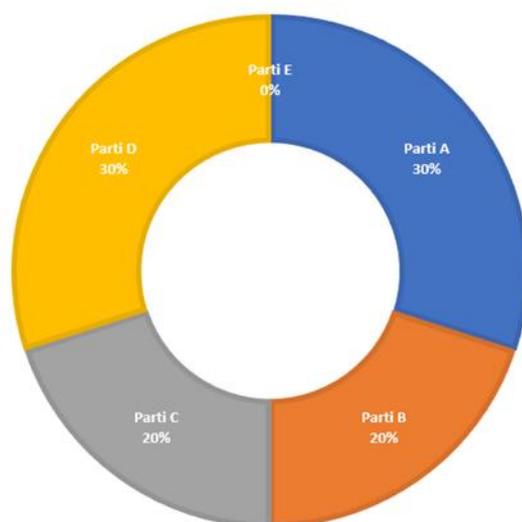
### Résultats pour le groupe 4 (scrutin proportionnel avec seuil minimal de 10% des voix)

	Circ. 1	Circ. 2	Circ. 3	Circ. 4	Circ. 5	Circ. 6	Circ. 7	Circ. 8	Circ. 9	Circ. 10	TOTAL	En %	En % avec seuil minimal de 10%
Parti A	400	300	400	100	400	300	150	500	600	100	3250	25,8%	28,3%
Parti B	300	500	100	300	200	200	300	400	200	50	2550	20,2%	22,2%
Parti C	200	150	300	200	300	100	250	600	100	50	2250	17,9%	19,6%
Parti D	500	50	350	400	350	800	400	100	50	450	3500	27,3%	30%
Parti E	650	400	10	4	10	7	10	5	10	9	1115	8,8%	/
											12 615		11 500

Parti A	$20 \times 0,283 = 5,66$	6
Parti B	$20 \times 0,222 = 4,44$	4
Parti C	$20 \times 0,196 = 3,92$	4
Parti D	$20 \times 0,303 = 6,06$	6
Parti E	/	/

#### COMPOSITION DU PARLEMENT AVEC UN SCRUTIN PROPORTIONNEL AVEC SEUIL MINIMAL DE 10% DES VOIX

■ Parti A ■ Parti B ■ Parti C ■ Parti D ■ Parti E



## Résultats pour le groupe 5

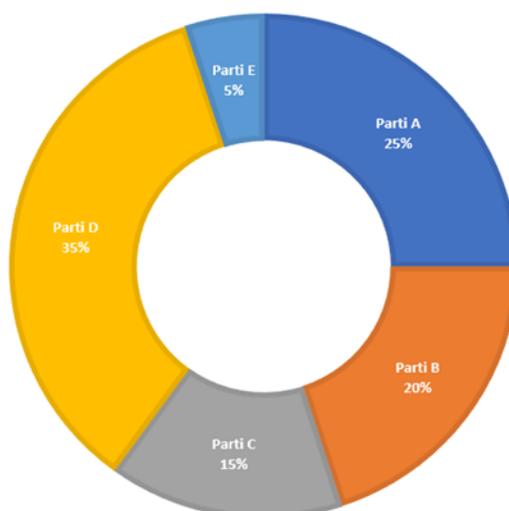
(scrutin proportionnel intégral avec prime majoritaire de 2 députés pour le parti arrivé en tête)

	Circ. 1	Circ. 2	Circ. 3	Circ. 4	Circ. 5	Circ. 6	Circ. 7	Circ. 8	Circ. 9	Circ. 10	TOTAL	En %
Parti A	400	300	400	100	400	300	150	500	600	100	3250	25,8%
Parti B	300	500	100	300	200	200	300	400	200	50	2550	20,2%
Parti C	200	150	300	200	300	100	250	600	100	50	2250	17,9%
Parti D	500	50	350	400	350	800	400	100	50	450	3500	27,2%
Parti E	650	400	10	4	10	7	10	5	10	9	1115	8,8%
											12 615	

Parti A	$18 \times 0,258 = 4,644$	5
Parti B	$18 \times 0,202 = 3,636$	4
Parti C	$18 \times 0,179 = 3,222$	3
Parti D	$18 \times 0,272 = 4,896$	5 + 2 = 7
Parti E	$18 \times 0,08 = 1,44$	1

COMPOSITION DU PARLEMENT AVEC UN SCRUTIN PROPORTIONNEL SANS SEUIL MINIMAL DE VOIX AVEC PRIME MAJORITAIRE DE 2 DÉPUTÉS

■ Parti A ■ Parti B ■ Parti C ■ Parti D ■ Parti E



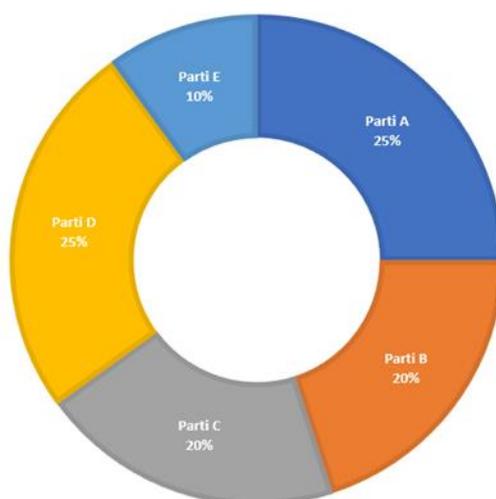
### Résultats pour le groupe 6 (scrutin proportionnel intégral)

	Circ. 1	Circ. 2	Circ. 3	Circ. 4	Circ. 5	Circ. 6	Circ. 7	Circ. 8	Circ. 9	Circ. 10	TOTAL	En %
Parti A	400	300	400	100	400	300	150	500	600	100	3250	25,8%
Parti B	300	500	100	300	200	200	300	400	200	50	2550	20,2%
Parti C	200	150	300	200	300	100	250	600	100	50	2250	17,9%
Parti D	500	50	350	400	350	800	400	100	50	450	3500	27,2%
Parti E	650	400	10	4	10	7	10	5	10	9	1115	8,8%
											12 615	

Parti A	$20 \times 0,258 = 5,16$	5
Parti B	$20 \times 0,202 = 4,04$	4
Parti C	$20 \times 0,179 = 3,58$	4
Parti D	$20 \times 0,272 = 5,44$	5
Parti E	$20 \times 0,08 = 1,6$	2

#### COMPOSITION DU PARLEMENT AVEC UN SCRUTIN PROPORTIONNEL INTÉGRAL (SANS SEUIL MINIMAL DE VOIX)

■ Parti A ■ Parti B ■ Parti C ■ Parti D ■ Parti E



## Corrigé pour le résultat du vote des quatre Lois.

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6
Hausse du salaire minimum	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
Hausse des impôts pour les individus très riches	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Allègement de nombreuses réglementations climatiques	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Hausse des pouvoirs conférés aux départements	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI